



Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VAL  
D'OISE PARIS ILE DE FRANCE  
35 boulevard du Port  
CAP CERGY BATIMENT C1  
CS 20209  
95031 CERGY PONTOISE CEDEX

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1126 0**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



  
Jean-Michel LEVESQUE

En provenance de :

~~COMMUNE D'OSNY  
Mairie  
1 rue de la Poste  
91520 OSNY  
FRANCE~~

SGR2 V23 - PTC 30A - 20176855101 - 0520



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1126 0**



Commune d'Osny - Mairie  
1 rue de la Poste  
91520 OSNY  
FRANCE

REÇU  
LE  
**28 JAN. 2022**  
**COMMUNE D'OSNY**  
**SECRETARIAT GENERAL**

Présenté / Avisé le :	7 / 1 / 22
Distribué le :	7 / 1 / 22
Je soussigné(e) déclare être	Signature
<input type="checkbox"/> Le destinataire	<i>Priscille PERRON</i>
<input type="checkbox"/> Le mandataire	<i>[Signature]</i>
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	Signature facteur
<input type="checkbox"/> Autre : .....	

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGRÉMENT N° C606





Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-  
PONTOISE  
Parvis de la Préfecture  
BP 80309  
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

Dossier suivi par : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1123 9**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



  
Jean-Michel LEVESQUE

~~Handwritten text, crossed out with a red X.~~

55R2 V23 - PTC 30A - 20176935101 - 0520



**RECOMMANDÉ**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 2C 156 280 1123 9**



senté / Avisé le : / /  
tribué le : / /

soussigné(e) déclare être  
\_le destinataire  
\_le mandataire  
CNI / permis de conduire  
Autre : .....

CC  
25 JAN. 2022  
Communaute d'agglo. de la région de la Sarthe

Handwritten text: COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DE LA SARTHE  
95520 OSNY

RECU  
LE  
28 JAN. 2022  
COMMUNE D'OSNY  
SECRETARIAT GENERAL

Renvoyer à

TL3302 / 25



client atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
POSTE AGREMENT N° C606



Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

Osny, le 10 JAN. 2022

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
33 rue des Moulines  
NEUVILLE SUR OISE  
BP 318  
95027 CERGY PONTOISE CEDEX

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

Dossier suivi par : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1107 8**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~provenance de cette notification  
à l'attention de l'administration  
de la ville de Val d'Oise  
17 + Cergy Pontoise~~

SEPR VZ3 - PFC 30A - 20176835101 - 05/20



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 2C 156 280 1107 9



Un certain nombre  
de demandes de  
convois de  
la région de  
ISSLE d'OSNY

RECEU  
LE 28 JAN. 2022  
SECRETARIAT GENERAL  
D'OSNY  
Renvoyer à FRAB

Remis / Avisé le : / /  
Attribué le : / /  
Le soussigné(e) déclare être  
le destinataire  
le mandataire  
CNI / permis de conduire  
Autre : .....

SDIS VAL D'OISE  
25 JAN. 2022  
COURRIER ARRIVE LE



Le destinataire par sa signature ou l'identité de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
STE AGREMENT N° C606



Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

Osny, le 10 JAN. 2022

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable  
CS 20105  
5 avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

**OBJET :** Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par :** Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 208 1119 2**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

  
Jean-Michel LEVESQUE



provenance de :

*[Handwritten text, crossed out with a red X]*



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1119 2**



Renvoyer à

FRAB



destinataire / Avisé le :

tributé le :

le soussigné(e) déclare être

le destinataire

le mandataire

le titulaire / permis de conduire

Autre : . . . . .  
leur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

LISTE AGRÈMENT N° C606

**COMMUNE D'OSNY**  
**31 JAN. 2022**  
**SECRETARIAT GENERAL**

REÇU LE

25 JAN. 2022

ARRIVÉE

D.D.T. 95 / COUNCIER







Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

SIARP  
9 rue Pierre Curie  
95300 PONTOISE

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 137 558 7197 9**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Jean-Michel LEVESQUE

in provenance de :  
~~95320 H. H. H. H. H.~~  
95320 H. H. H. H. H.

556RZ VZ2 - PFC 30A - 20171235T01 - 08/18



RECOMMANDÉ :  
**AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 2C 137 558 7197 9**



Renvoyer à **FRAB**

UNION CA...  
M...  
C...  
M...  
95320 OSNY

RECU  
LE  
26 JAN. 2022  
SECRETARIAT GENERAL  
JUNE D'OSNY

présenté / Avisé le : 25/01/22  
distribué le :  
Le soussigné déclare être :  
Le destinataire :  
Le mandataire :  
CNI/Permis de conduire :  
Autre :  
Signature (Préciser Nom et Prénom du Mandataire)  
Signature Facteur

l'acheteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
COSTE AGREMENT N° C606





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

UNITE DEPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU  
PATRIMOINE DU VAL D'OISE (UDAP 95)  
Préfecture du Val d'Oise  
5 avenue Bernard Hirsch - CS 20105  
95010 CERGY-PONTOISE Cedex

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 137 558 8272 2**

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

**provenance de :**  
~~Service départemental de l'écologie  
 et du patrimoine du Val de l'Oise  
 Préfecture du Val de l'Oise  
 Service départemental de l'écologie  
 45520 Cergy Remise Cedex~~

SRRZ VZ - PFC 30A - 2017/1235101 - 0816

présenté / Avisé le :  
 distribué le : **PRÉFECTURE DU VAL D'OISE**

Le soussigné déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI/Permis de conduire  
 Autre : .....

**ARRIVÉE**

Le destinataire certifie par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
 POSTE AGRÉMENT N° C806



**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 2C 137 558 8272 2**



Envoyer à **FRAB**

Mairie de  
 Chateau de Cergy  
 45520 Cergy





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

SAFER  
19 rue d'Anjou  
75008 PARIS

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 137 558 8392 7**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~SAFER  
Rue de la République  
75003 PARIS~~

SIGR2 VZ2 - PTC 30A - 20171235T01 - 08P18



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 2C 137 558 8392 7



SAFER

Renvoyer à

FRAB

présenté / Avisé le : 25 / 1 / 22  
tribué le : 25 / 1 / 22

Le destinataire  
Le mandataire

Signature  
(Préciser : Nom et Prénom  
du titulaire)  
SAFER  
de l'île-de-France

CNI/Permis de conduire  
Autre : . . . . .

25 JAN. 2022  
Date de signature

Le destinataire ou son mandataire a été vérifié précédemment.  
POSTE AGRÈMENT N° C606

SAFER  
Rue de la République  
75003 PARIS



Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

MAIRIE D'ENNERY  
Rue Moutier  
95300 ENNERY

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 137 558 8394 1**

Madame le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~Commune d'Osny  
13200 OSNY~~

SGRZ VZ - PTC 30A - 20171235101 - 08/18




RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 2C 137 558 8394 1



Renvoyer à FRAB

Remis / Avisé le : 25/01/2022	
Tributé le :	
Le soussigné déclare être	
Le destinataire	 (Nom et Prénom si mandataire)
Le mandataire	
CNI/Permis de conduire	Signature Facteur
Autre : . . . . .	

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGRÈMENT N° C006

COMMUNE D'OSNY  
13200 OSNY  
95520 OSNY







Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAUSSERON  
IMPRESSIONNISTES  
38 rue du Général de Gaulle - Parc Van Gogh  
95430 AUVERS SUR OISE

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 137 558 6945 7**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~Communauté de Communes  
Sousse 90 - 21000 - 17000  
Site de Centre de Commune  
Cité de la Poste  
Site de la Poste~~

5592 VZ - PTC 30A - 20171201 - R019



**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 2C 137 558 6945 7**



UTBICA MOULF RW

Renvoyer à

FRAB

Remis / Avisé le :	25/01/22
Tribué le :	
Le soussigné déclare être	Signature (Préciser Nom et Prénom du mandataire)
Le destinataire	
Le mandataire	Signature
CNI/Permis de conduire	
Autre : .....	

Le destinataire ou son mandataire a été vérifié précédemment.  
L'expéditeur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
POSTE AGRÉMENT N° C606

Hotel de ville  
Crateau de  
du rue William  
95520 Osny

26 JAN 2022  
SECRETARIAT GENERAL





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

MAIRIE DE GENICOURT  
8 rue des Sablons  
95650 GENICOURT

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1101 7**

Madame le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :  
~~LA POSTE~~  
~~RECOMMANDÉ~~  
~~AVIS DE RÉCEPTION~~  
~~AR 2C 156 280 1101 7~~

SGR2 VZ3 - PTC 30A - 20176835T01 - 0520



**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 2C 156 280 1101 7**



Renvoyer à **FRAB**

envoyé / Avisé le :	/ /
tribué le :	/ /
soussigné(e) déclare être	
le destinataire	
le mandataire	
CNI / permis de conduire	
Autre : .....	

Le destinataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
POSTE AGRÉMENT N° C606

*Commune d'Osny*  
*Secrétariat Général*  
*26 JAN 2022*

**COMMUNE D'OSNY**  
REÇU LE **26 JAN. 2022**  
**SECRETARIAT GENERAL**





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

MAIRIE DE CERGY  
3 place de l'Hôtel de ville  
BP 48000 CERGY  
95800 CERGY PONTOISE

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1102 4**

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~Centre de la Poste  
Centre de la Poste  
Centre de la Poste  
Centre de la Poste~~

SGR2 V23 - PTC 30A - 20176655T01 - 05/20

25 JAN. 2022

reçu / Avisé le :

tribué le :

25 JAN. 2022

soussigné(e) déclare être

le destinataire

le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

*Signature*  
*Prenez*  
*Signature*

le client atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
ISTE AGRÉMENT N° C506



Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1102 4**



Renvoyer à

**FRAB**

*Centre de la Poste  
Centre de la Poste  
Centre de la Poste  
Centre de la Poste*





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

MAIRIE DE BOISSY L'AILLERIE  
Rue de la République  
95650 BOISSY L'AILLERIE

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1103 1**

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~MAIRIE LE CESSY L'AILLECOIT  
secteur de la commune  
DE LE CESSY L'AILLECOIT~~

SGR2 V23 - PTC 30A - 20178835101 - 0520



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1103 1**



Renvoyer à

FRAB

Remis / Avisé le :

tribué le :

26/01/2020

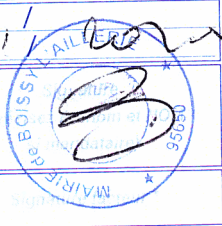
soigné(e) déclare être

le destinataire

le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....



Le destinataire ou son mandataire a été vérifié précédemment.  
AGREMENT N° C606

MAIRIE LE CESSY L'AILLECOIT  
11 rue de la République  
55030 LE CESSY L'AILLECOIT  
FRANCE







Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
5 Avenue Bernard Hirsch  
95000 CERGY PONTOISE CEDEX

A l'attention de Monsieur le Préfet,

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1111 6**

Monsieur Le Prefet,



Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur Le Prefet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

  
  
Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~Atelier de Val d'Oise  
Monsieur M. F. F. F.  
Monsieur M. F. F. F.  
Monsieur M. F. F. F.~~

SGR2 V23 - PFC 30A - 20176635101 - 0520



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1111 6**



Renvoyer à

FRAB

remis / Avisé le : / /  
tribué le : / /

soussigné(e) déclare être  
- le destinataire  
- le mandataire

CNI / permis de conduire  
Autre : . . . . .

Le signataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
SISTÈME AGRÈMENT N° 6206

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
25 JAN. 2022  
ARRIVEE

Monsieur M. F. F. F.  
Monsieur M. F. F. F.  
Monsieur M. F. F. F.  
Monsieur M. F. F. F.  
Monsieur M. F. F. F.





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE  
1 rue de Rouen  
95450 VIGNY

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1109 3**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

Provenance de :

~~Commune de Combrailles  
45430 Cigny~~

SPC 33 - PTC 33A - 20178835101 - 06920



**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR :

**AR 2C 156 280 1109 3**



LA POSTE 25635A 25-01-22

Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

25 / 1

Le soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

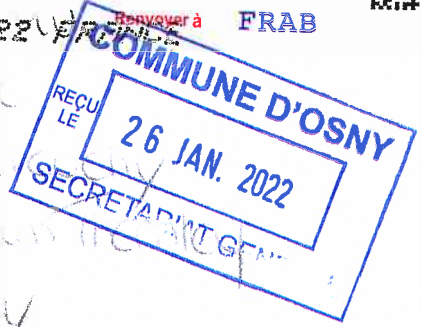
Autre : .....



Le destinataire ou le mandataire a été vérifié précédemment.

POSTE AGREMENT N° C606

*Handwritten notes:*  
Mairie de Combrailles  
45430 Cigny





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS  
MAISON DU PARC  
95450 THEMERICOURT

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1115 4**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiées,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

Provenance de :  
~~Centre de Vente Régional de Vente  
 (L'AGENCE)  
 10000 TROUVILLE~~  
 10130 THIENEY-COURT



**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : **AR 2C 156 280 11154**



SGR1 - PTC 30A - 20170505T01 - 0520

LA POSTE 25635A 25-01-22 FRANCE Renvoyer à

Présenté / Avisé le :	/ /
Distribué le :	25 / 01 / 22
Le soussigné(e) déclare être	Signature
Le destinataire	Signature (Nom et Prénom)
Le mandataire	Signature (Nom et Prénom)
CNI / permis de conduire	Signature (N° et Prénom)
Autre : .....	Signature (N° et Prénom)

Avant d'être en par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
 POSTE AGRÉMENT N° 0506

IKKIRE VILLE  
 CROISSANT DE CROISSANT  
 10130 THIENEY-COURT  
 93520

TL3302 / 32





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

SNCF RESEAU  
15 /17 rue Jean-Philippe Rameau  
CS 80001 –  
93418 LA PLAINE SAINT-DENIS

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable

N/Réf : SE/CA/54/12-2021

*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1114 7**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~25635A-01  
25635A-01  
25635A-01  
25635A-01~~



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 2C 156 280 1114 7

Numéro de l'AR :



25635A-01

25635A-01

LA POSTE

Renvoyer à FRAB

présenté / Avisé le :	/ /
distribué le :	/ /
le soussigné(e) déclare être	SNCF
Le destinataire	PLATEFORME COURRIER CAMPUS
Le mandataire	
CNI / permis de conduire	25 JAN 2022
Autre : .....	

Le destinataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
POSTE AGREMENT N° C606

COURRIER ARRIVÉ







Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

SNCF IMMOBILIER - pôle développement et  
planification  
10 rue Camille Moke  
CS 20012

93212 LA PLAINE SAINT-DENIS

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1113 0**

Madame la Directrice,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~CCF IMMOBILIER  
DE DEVELOPPEMENT & RECONSTRUCTION  
CITE COMMUNE D'ERE  
20012  
13212 L'ARRENE ST DE 25-01-22~~

SSEZ V23 - PRO - 2017/05/01 - 0520



**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 2C 156 280 1113 0**

Numéro de l'AR :

**AR 2C 156 280 1113 0**



256357-01

LA POSTE



Renvoyer à **FRAB**

envoyé / Avisé le :	/ /
tribué le :	/ /
soussigné(e) <b>FRAB</b>	<b>FRAB</b>
le destinataire	(Prénom, nom et NOM)
le mandataire	(si mandataire)
CNI / permis de conduire	25 JAN 2022
Autre : .....	

l'expéditeur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGRÈMENT N° C606

**COURRIER ARRIVÉ**





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

ILE DE France MOBILITÉS  
39 - 41 rue de Châteaudun  
75009 PARIS

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*  
**RAR n°2C 156 280 1112 3**

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :  
~~SECRETARIE MOBILE~~  
~~SECRETARIE MOBILE~~  
~~SECRETARIE MOBILE~~



**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 2C 156 280 1112 3**



Renvoyer à **FRAB**

présenté / Avisé le :	
tributé le :	
le soussigné(e) déclare être	
Le destinataire	
Le mandataire	
CNI / permis de conduire	
Autre : .....	

**Ile-de-France Mobilités**  
**ACCUEIL**  
**25 JAN. 2022**  
*41, rue de Châteaudun  
75009 Paris*

*Château de Châteaudun  
Mairie de Ville  
Château de  
43520 OSNY*

**REÇU LE**  
**2 - FEV. 2022**  
**COMMUNE D'OSNY**  
**SECRETARIAT GENERAL**

Le destinataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire et de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
POSTE AGRÉMENT N° C606



Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
Service de l'Agriculture, de la Forêt et de  
l'Environnement - Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers  
CS 20105  
5 avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1118 5**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~La commission départementale de l'énergie  
a émis un avis favorable le 14/01/2022  
à l'adresse de la commission  
d'attribution de l'énergie  
15010 CERGY HOMERIE Cedex~~

5982 V23 - PTC 30A - 20176895101 - 09220

présenté / Avisé le : / /

tribué le : / /

le soussigné(e) déclare être

Le destinataire

D.D.T. 95 / COURRIER

Le mandataire

CNI / permis de conduire

25 JAN. 2022

Autre : .....

Je soussigné(e) certifie par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
POSTE AGRÈMENT N° C606



LA POSTE

Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1118 5**



Renvoyer à

FRAB



Cher Monsieur  
M. R. de Ville  
COURRIER CERGY  
15010 CERGY HOMERIE Cedex





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE  
Unité territoriale 95  
Immeuble J. LEMERCIER  
5 avenue de la Palette  
95000 CERGY-PONTOISE

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable

N/Réf : SE/CA/54/12-2021

*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1117 8**

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



  
Jean-Michel LEVESQUE

En provenance de :

~~Document relatif à l'investissement  
de l'énergie  
dans le territoire de la commune  
de la commune de la commune  
de la commune de la commune~~

SGR2 V23 - PTC 304 2017855101 - 0520



Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 2C 156 280 1117 8



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le :    /    /

Distribué le :    /    /

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

*Signature*

*Signature*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGRÈMENT N° C606

REÇU  
LE  
26 JAN. 2022  
COMMUNE D'OSNY  
SECRETARIAT GENERAL







Osny, le 10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT D'ILE DE  
FRANCE  
21/23 rue Miollis  
75732 PARIS

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 280 1116 1**

Monsieur le Directeur Régional,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~Document régional de l'Union Départementale  
de la Région de la Région  
4123 de l'Union  
4123 de l'Union~~

SGER V23 - PTC 30A - 20176455101 - 05/20



**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 2C 156 280 1116 1**



Renvoyer à

**FRAB**

Document régional de l'Union  
Départementale de la Région  
de la Région  
4123 de l'Union  
4123 de l'Union

présenté / Avisé le :	/ /
attribué le :	/ /
le soussigné(e) déclare être	
Le destinataire	
Le mandataire	
CNI / permis de conduire	
Autre : .....	

**Reçu à la**  
**DRIEAT-IF/UM, le**  
**26 JAN. 2022**  
**Service courrier**

Le destinataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire est correcte. Procédement  
POSTE AGRÉMENT N° C606





Osny, le 10 JAN, 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE  
Direction de l'Aménagement et du Développement  
Durable  
2 rue Simone Veil  
93400 SAINT OUEN

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

Dossier suivi par : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 137 558 6948 8**

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Jean-Michel LEVESQUE

**provenance de :**  
~~LA POSTE  
 20171235701 - 0918  
 REGION DE LA SAINTE-TRINITÉ  
 DÉPARTEMENT DE LA SAINTE-TRINITÉ  
 BUREAU DE LA SAINTE-TRINITÉ  
 BUREAU DE LA SAINTE-TRINITÉ~~

SGR2 V02 - PTC 30A - 20171235701 - 0918

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR: **AR 2C 137 558 6948 8**



Renvoyer à **FRAB**

*Handwritten notes:*  
 ...  
 ...  
 ...  
 ...  
 45520 OSNY

Présenté / Avisé le : <i>Region de la Ste Trinite</i>	
Distribué le : <i>Arrivée</i>	
Le destinataire	Signature Nom et Prénom <b>25 JAN. 2022</b>
Le mandataire	
CNI/Permis de conduire	Signature Facteur* Numéroté Expéditeur
Autre : . . . . .	

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
 LA POSTE AGRÉMENT N° C806

**COMMUNITE OSNY**  
 REÇU LE **1 - FEV. 2022**  
**SECRETARIAT GENERAL**





Osny, le

10 JAN. 2022

Direction de l'Aménagement  
et de l'espace public  
Tél. : 01 34 25 42 33  
Courriel : [urba@ville-osny.fr](mailto:urba@ville-osny.fr)

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT  
1 avenue du Parc  
95015 CERGY PONTOISE CEDEX

**OBJET** : Notification du projet de modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme (PLU)  
Arrêté municipal n°027.2021 en date du 10 septembre 2021  
Délibération n°181.09.2021 en date du 23 septembre 2021

**Dossier suivi par** : Camille ARNOULD, Responsable  
N/Réf : SE/CA/54/12-2021  
*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance*

**RAR n°2C 156 208 1125 3**

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Osny (95 520).


Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier le dossier de modification simplifié n°4 du PLU, composé de :

- L'arrêté du Maire n° 027.2021 en date du 10 septembre 2021, prescrivant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny,
- La délibération du conseil municipal n° 181.09.2021 en date du 23 septembre 2021 fixant les modalités de concertation,
- La notice de présentation,
- Le règlement du PLU ainsi que les OAP modifiés,
- Le plan de zonage en vigueur,

Je vous en souhaite bonne réception, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-Président à la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



  
Jean-Michel LEVESQUE

provenance de :

~~Handwritten text, crossed out with a red X.~~

5022 V23 - PTC 30A - 20176935701 - 0520



LA POSTE  
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
**AR 2C 156 280 1125 3**



Handwritten text: "Cité de...", "Hôtel de...", "Commune de...", "Mairie de...", "43320 Osny"

RECU  
LE  
26 JAN. 2022  
COMMUNE D'OSNY  
SECRETARIAT GENERAL

Renvoyé à FRAB

Remis / Avisé le :	21/01/22
tribué le :	
soigné(e) déclare être	Signature
le destinataire	(Précisez Prénom et NOM si mandataire)
le mandataire	
CNI / permis de conduire	
Autre : .....	

Handwritten signature

Je certifie par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
ISTE AGRÈMENT N° C606

